

**Cérémonie des Vœux 2013  
de l'Agence nationale des fréquences**

\*\*\*

**Cercle national des Armées**

*Jeudi, 17 janvier 2013*

\*\*\*

**Discours de Gilles Brégant,  
Directeur général**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel,  
Monsieur le Président de l'Autorité de régulation des communications  
électroniques et des postes,

Monsieur le Directeur de cabinet,

Monsieur le Président délégué du Comité stratégique pour le numérique,

Monsieur le vice-Président du Conseil général de l'économie, de  
l'industrie et de l'énergie,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

A mon tour, permettez-moi de vous remercier de votre présence ce soir.

Ce début d'année 2013 constitue un moment privilégié pour évoquer les  
principaux défis que devra relever l'Agence dans les mois qui viennent.

L'Agence continuera naturellement à réaliser en 2013 toutes les  
missions qui lui sont confiées. Mais je souhaiterais mettre l'accent ce soir  
sur quatre enjeux particuliers pour l'année qui commence.

## **I Premier défi : accompagner le déploiement des six nouvelles chaînes TNT HD.**

Il y a un mois, presque jour pour jour, le Président du CSA a procédé au lancement de 6 nouvelles chaînes TNT en haute définition.

L'Agence fait partie intégrante de ce projet.

Je remercie à cette occasion le Conseil supérieur de l'audiovisuel, et en particulier la Direction des technologies animée par Franck Lebeugle pour avoir préparé cette opération : 900 réaménagements ont été calculés, une nouvelle numérotation a été conçue. Et la journée du 12/12/2012 s'est déroulée sans heurt, bien qu'elle ait concerné 25% de la population française.

L'Agence, conjointement avec le CSA, a pour mission d'accompagner les téléspectateurs dans la résolution de leurs problèmes de réception grâce à son centre d'appels et à son site internet dédié, « [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) », en collaboration avec antennistes locaux. Le cas échéant, elle accordera les financements prévus par l'Etat aux téléspectateurs ayant définitivement perdu la réception hertzienne de leurs programmes.

L'Agence restera présente auprès des opérateurs de multiplex et l'équipe de Jean-Yves Haby. Elle sera attentive en région auprès des

élus et des téléspectateurs tout au long des 12 phases de déploiement qui restent à accomplir.

## **II Deuxième défi : créer les conditions du succès de la 4G**

Monsieur Arnaud Montebourg et Madame Fleur Pellerin ont fait du très haut débit mobile (ou 4G) une priorité du gouvernement. Plusieurs déploiements ont eu lieu dans la bande 2,6 GHz et les premières expérimentations commencent dans la bande 800 MHz.

L'Anfr est mobilisée à plusieurs niveaux, dans une mission qui la rapproche de l'ARCEP. Je me réjouis à cette occasion des relations de travail fructueuses qui se sont établies avec la Direction du Spectre de l'ARCEP, dirigée par Jérôme Rousseau.

- Tout d'abord, l'Agence a publié ce lundi les premiers résultats de l'observatoire commun de la 3G et de la 4G qu'elle anime avec l'ARCEP. Nous apporterons ainsi notre contribution au suivi, mois après mois, du développement des infrastructures.
- Ensuite, l'Anfr sollicite ses moyens consacrés à la protection de la réception de la télévision afin que la 4G en bande 800 MHz et la TNT cohabitent harmonieusement. On pense souvent à l'Anfr comme un acteur-clef pour les frontières entre les pays, mais elle est aussi tout à fait légitime aux frontières entre les bandes de fréquences ! A ce jour, huit sites 4G en bande 800 MHz ont été

allumés à Lyon et sont en phase de test. Certes, c'est encore peu comparé aux 857 autres sites 4G (en bande 2,6 GHz). Mais les premiers résultats sont très encourageants : il n'y a pas eu « d'alchimie à l'envers » et, à Lyon, les fréquences en or n'ont pas été changées en plomb.

- Enfin, en mars 2013, l'expérimentation menée avec trois opérateurs mobiles à Saint Etienne permettra de s'assurer du bon déploiement de la 4G dans le respect de la diffusion de la TNT et de l'exposition du public. L'Anfr s'assurera, avec les opérateurs, en concertation avec les élus locaux, en coordination avec les installateurs, que soient trouvées des solutions aux éventuelles perturbations de la réception. Ce sera une sorte de répétition générale avant un déploiement qui prendra ensuite une orientation industrielle, pour satisfaire aux obligations des licences des opérateurs.

Pour ces tâches, nous tirons parti de notre service régional de Lyon, qui est présent sur place et connaît le terrain et les hommes. Les services régionaux de l'Agence, en métropole mais également outre-mer, et leurs moyens techniques d'investigation puissants sont une richesse pour l'établissement et pour ses partenaires.

### **III Troisième défi : l'exposition du public aux champs électromagnétiques.**

Arrivée d'un nouvel opérateur mobile, lancement de la 4G : ces projets suscitent aussi des inquiétudes pour certains de nos concitoyens. Il faut y accorder une attention particulière.

L'Anfr a renforcé sa présence auprès des collectivités locales. Elle apporte son éclairage technique, neutre. Elle participe, si nécessaire, aux discussions entre opérateurs et municipalités lors de l'implantation d'antennes-relais.

L'Agence poursuivra bien entendu son action de contrôle du respect des valeurs limites d'exposition. A ce titre, elle effectuera pour la première fois le recensement des points atypiques, conformément à la loi. Un document de synthèse sera publié prochainement. Je peux déjà vous annoncer qu'une centaine de points atypiques y sont identifiés.

Le contrôle de l'exposition du public par l'Anfr passera aussi par un renforcement du contrôle des terminaux. Cela est peu connu, mais l'Agence veille au respect des valeurs limites de DAS (le débit d'absorption spécifique) et s'assure de la bonne information communiquée aux consommateurs. Les prélèvements concerneront plus de *smartphones* et de tablettes. L'Agence communiquera plus sur cette activité qui s'exerce dans l'intérêt des consommateurs.

Enfin, l'Agence enrichira son site internet Cartoradio recensant les stations émettrices de plus de 5W ainsi que plus de 25 500 mesures effectuées. Entièrement refondu en 2012, ce site continuera à être amélioré en 2013.

L'année sera évidemment marquée par la proposition de loi visant à limiter l'exposition du public aux ondes et qui sera débattue en séance à l'Assemblée le 31 janvier prochain. L'Agence se tient bien sûr à la disposition du Gouvernement et du Parlement pour apporter son éclairage technique, en s'appuyant notamment sur les travaux du COPIC qu'elle anime avec la direction générale de la prévision des risques du ministère chargé de l'environnement.

#### **IV Enfin 2013 verra une intensification de la préparation de la prochaine Conférence Mondiale des Radiocommunications.**

En 2012, nous avons tiré les conséquences immédiates de la CMR-12. En 2014, les délégations élaboreront les premiers arbitrages de la CMR-15. C'est donc en 2013 que les positions nationales doivent être élaborées.

L'un des enjeux de cette Conférence sera la question de l'avenir de la bande des 700 MHz. En France, elle est aujourd'hui affectée à l'audiovisuel.

Depuis les débats sur le premier dividende numérique, voilà cinq ans, les termes du problème sont bien connus : l'usage de l'Internet mobile est appelé à croître régulièrement dans les années à venir pour répondre aux attentes en matière de très haut débit mobile (450 MHz supplémentaires de spectre seraient nécessaires à l'horizon 2020). Mais cette demande de haut débit est commune à tous les secteurs : les acteurs de l'audiovisuel souhaitent conserver ces fréquences pour offrir de nouveaux services : généralisation de la haute définition, introduction de l'ultra haute définition ou 4K par exemple. Et des services gouvernementaux, comme ceux du Ministère de l'Intérieur, souhaitent aussi accéder à la vidéo. Ces besoins étendus en haut débit dans toutes les activités du spectre se constatent en France mais aussi à l'étranger.

Dans ce débat, trois idées me semblent incontournables :

- il n'y aura pas suffisamment de fréquences dans cette bande pour satisfaire **pleinement** chaque affectataire ;
- la France n'est pas une île, et elle devra agir de concert avec ses voisins d'Europe occidentale ; ma responsabilité à la tête du RSPG en 2013 me permet de l'affirmer : ce n'est pas uniquement un sujet français, il concerne toute l'Europe occidentale, et l'Europe devra avoir un mouvement coordonné le moment venu ;

- c'est en 2013 qu'il faut parler lucidement de ce qui se passera à partir de 2020 : certes, nous avons sept années avant d'agir à grande échelle ; mais ce ne sont pas sept ans de réflexion.

Des arbitrages de long terme devront donc être pris, c'est la tâche la plus noble qui soit dans l'action de l'Etat.

L'Anfr, dans la mesure où elle gère l'intégralité du spectre radioélectrique et où elle est garante de la neutralité technique, coordonne les travaux préparatoires aux niveaux national et international. Elle apportera au Gouvernement son expertise technique afin qu'une décision puisse être prise dans les meilleures conditions.

A titre personnel, je souhaiterais que cette décision, bien qu'elle concerne des sujets où la passion n'est jamais éloignée, puisse être prise dans la sérénité.

**V Enfin, l'Agence organisera en milieu d'année une conférence internationale portant sur le spectre et l'innovation.**

Cette conférence souhaitée par Madame Fleur Pellerin constituera un évènement majeur en 2013 pour notre secteur d'activité et pour nos affectataires.

Elle sera résolument tournée vers les usages.

Cette conférence sera l'occasion de révéler le potentiel des fréquences radioélectriques en termes d'innovation et de croissance. J'ai évoqué les domaines de l'audiovisuel, des communications électroniques, de la Défense et de l'Intérieur. Mais les Transports, la santé, l'énergie, l'environnement, la recherche sont aussi de plus en plus dépendants des fréquences. Cette conférence conduira à la formulation de propositions au Gouvernement afin d'améliorer encore la gestion du spectre radioélectrique.

**J'ai le plaisir de vous annoncer ce soir que la date de cette conférence a été fixée aux 26 et 27 juin 2013 au Centre Pierre Mendès France à Bercy.** Nous comptons sur votre présence ! Nous comptons aussi sur la contribution de tous nos affectataires.

Nous développerons également à cette occasion plus d'explications, vers un public plus large. L'Anfr doit se tourner vers ceux qui utilisent le spectre ou qui souhaiteraient y avoir accès. Je crois que nous avons fait quelques progrès en matière d'information : nous poursuivrons cet effort. L'Agence est d'ailleurs désormais présente sur Twitter depuis Novembre 2013. Je vous invite à nous y retrouver sur @AnfrTweet !

\*\*\*

A l'aube de tous ces défis, l'Anfr pourra compter, comme elle l'a fait par le passé, sur la qualité de ses agents et de ses équipes. Leur sérieux, leur implication à tous les niveaux : assistante, techniciens, cadres, chefs de départements, directeurs... ont été essentiels à la réussite des changements que l'Agence a su opérer. **Je tiens ce soir à saluer leur mobilisation.**

\*\*\*

En 2013, en plus de toutes les tâches qui sont les nôtres, et qui nous emmènent des fréquences radiomaritimes aux réseaux indépendants, de la négociation internationale au contrôle du spectre, nous serons donc garants :

- De la bonne réception de la TNT ;
- De la poursuite du développement du très haut débit mobile ;
- De la protection du public ;
- De la bonne instruction du débat sur la bande 700 HMz.

**L'Anfr construit ainsi aujourd'hui l'économie numérique, la croissance et l'innovation de demain.**

J'adresse à Jean-Pierre Le Pesteur tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2013.

Au nom de tous les agents de l'Anfr et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2013, pour vous, pour vos projets et ceux des institutions que vous représentez.

Je vous remercie.